

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 6%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1181	451	451	41

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	311	80	80	9	22 %
			Masculin	870	371	371	32	78 %
			Total	1181	451	451	41	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	39	3	3	0	0 %
				AB	151	74	74	6	15 %
				B	235	195	195	21	52,5 %
				TB	169	158	158	13	32,5 %
				TBF	22	19	19	0	0 %
				Total	617	449	449	40	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Diplômes étrangers équivalents au bac		Sans mention	371	2	2	1	100 %
				AB	124	0	0	0	0 %
				B	44	0	0	0	0 %
				TB	17	0	0	0	0 %
				TBF	4	0	0	0	0 %
				Total	560	2	2	1	100 %
		Autres diplômes de niveau bac		Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	564	440	440	39	95,1 %
			En réorientation	27	7	7	0	0 %
			Non scolarisés	96	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	492	4	4	2	4,9 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	1181	451	451	41	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	354	266	266	13
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	215	172	172	25
			Autres doublettes	24	9	9	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Alain René Lesage - CPGE - MP2I (36000)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	59,7 %	59,5 %	59,5 %	32,5 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	36,3 %	38,5 %	38,5 %	62,5 %
		Autres doublettes	4 %	2 %	2 %	5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Intérêt pour les mathématiques et les sciences informatiques : analyse, modélisation, résolution de problèmes, expérimentation et communication, réflexion, argumentation, expression orale et écrite.	Notes et rangs en classe de première et de terminale en mathématiques, numérique et sciences informatiques, sciences physiques, sciences de l'ingénieur (le cas échéant). Notes et rangs en français, philosophie, LV anglais. Notes aux épreuves du baccalauréat. Éléments qualitatifs du dossier Notes aux épreuves du baccalauréat. Éléments qualitatifs du dossier.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.	Appréciations des professeures et professeurs en classe de première et de terminale et, selon les cas, en première année d'enseignement supérieur. Avis de la professeure principale ou du professeur principal.	Important
Savoir-être	Capacité à l'effort et au travail régulier.	Appréciations des professeures et professeurs en classe de première et de terminale et, selon les cas, en première année d'enseignement supérieur. Avis de la professeure principale ou du professeur principal, du chef ou de la cheffe d'établissement..	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation.	Qualité du projet de formation motivé : se reporter à la partie « Nos conseils aux candidates et candidats pour la prochaine session ».	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités complémentaires sportives, artistiques, citoyennes pour un bon équilibre personnel.	Participation aux concours et clubs de sciences (TFJM ² , MATH.en.JEANS, Challenge Ada Lovelace, Prologin, olympiades, concours général...). Projet motivé.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les classements quantitatifs et qualitatifs obtenus dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont pris en compte dans l'évaluation du dossier.

Pour les EDS en dehors de ceux en rapport avec les mathématiques, les sciences physiques ou les sciences informatiques, seuls les indicateurs d'excellence disciplinaires et d'insertion dans le projet motivé sont retenus.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Aucune candidature appuyée par un parcours en cordée de la réussite

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Premier classement des candidates et candidats sur tableau à l'aide d'une formule :

- élaborée par la commission d'étude des dossiers spécifique à la MP2I lors de sa première réunion ;
- prenant en compte des notes et éléments qualitatifs des dossiers de l'ensemble des candidats.

Étude détaillée des dossiers ainsi classés par lot par les membres de la commission avec prise en compte :

- des appréciations des professeures et professeurs en classe de première et de terminale et, selon les cas, en première année d'enseignement supérieur ;
- de l'évolution dans les différentes disciplines en classe de première et de terminale, particulièrement dans les enseignements de spécialité scientifiques suivis mais aussi en français, anglais et philosophie ;
- de l'avis de la professeure principale ou du professeur principal notamment sur la méthode de travail et le degré d'autonomie ;
- de l'avis de la cheffe d'établissement ou du chef d'établissement sur la poursuite d'études et le niveau de la classe ;
- du projet de formation motivé rédigé ainsi que des activités et centres d'intérêts mentionnés dans les dossiers.

Réunion finale de la commission pour établir le classement définitif des dossiers de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet de formation motivé doit être soigné et inclure des données personnelles sur le parcours et les aspirations des candidats. Dans cette perspective, il est apprécié que soient commentés les choix d'enseignements de spécialité ainsi que l'abandon d'un de ceux-ci en fin de première.

Il est fortement conseillé que ce projet motivé témoigne de l'appétence et la compétence des candidats dans les disciplines suivantes : mathématiques, numérique et sciences informatiques et sciences physiques. Ces précisions sont inutiles lorsqu'un enseignement académique a été suivi dans ces disciplines.

Si une candidature en MP2I au lycée Lesage est liée à un déménagement ou un rapprochement familial, il convient de le signaler explicitement dans le projet motivé.

Nous rappelons aux candidats l'importance de l'anglais et du français en CPGE scientifiques. Malgré un horaire d'enseignement faible pendant les années de MP2I-MPI/MPI*, celles-ci représentent le quart des coefficients aux concours.

Signature :

Marie-Noëlle TISON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Alain
René Lesage